

## Comité de parents – Commission scolaire des Phares

### Procès-verbal de la rencontre du 14 avril 2015 tenue à la bibliothèque de l'école Paul-Hubert (local B-200), Rimouski, à 19 h 15 Réunion CP-14-15-107

Étaient présents à la réunion du comité de parents le 14 avril 2015 :

#### **Mesdames :**

Isabel Coulombe	Déleguée de l'école des Merisiers
Julie Bérubé	Déleguée de l'école de l'Estran
Julie Roy	Déleguée de l'école des Beaux-Séjours
Valéry Marquis	Déleguée de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Lise Beaulieu	Déleguée du comité EHDAA
Mélanie Paquet	Déleguée de l'école Norjoli
Suzy Ouellet	Déleguée de l'école des Cheminots
Julie Daoust-Villeneuve	Déleguée de l'école Boijoli
Nancy Ouellet	Déleguée de l'école du Mistral
Julie Lavallée	Substitut de l'école Paul-Hubert
Marie-Soleil Boucher	Déleguée de l'école des Sources
Patricia Boucher	Substitut de l'école de l'Aquarelle
Véronique Desborbes	Déleguée de l'école des Alizés

#### **Messieurs :**

Alexandre Charest	Substitut de l'école Élisabeth-Turgeon
Sébastien Dumais	Délegué de l'école du Rocher–D'Auteuil
Pierre Pelletier	Délegué de l'école Langevin
Martin Veillette	Délegué des écoles Paul-Hubert et Saint-Jean
Junior Louis	Substitut de l'école Norjoli
Éric Brillant	Délegué de l'école de la Rose-des-Vents
Denis Roy	Substitut de l'école Saint-Jean
Mathieu Deslauriers	Délegué de l'école du Grand-Pavois

#### **Absences :**

Luc Lavoie	Substitut de l'école Élisabeth-Turgeon
Pascal D'Astous	Substitut de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Valérie Albert	Substitut de l'école des Sources
Pamela Roy	Déleguée de l'école des Hauts-Plateaux
Pascale Gagné	Déleguée de l'école de l'Aquarelle
Karène Langlois	Déleguée de l'école du Portage
Anik Sirois	Substitut de l'école de la Colombe
Alexandre Gagnon	Substitut de l'école de l'Aquarelle
Sylvain Gagné	Substitut de l'école des Alizés
Myriam Goulet	Déleguée de l'école Élisabeth-Turgeon
Faye Couillard	Substitut de l'école Langevin
Julie Roy	Déleguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Sylvie Desrosiers	Substitut de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Valérie Mailloux	Déleguée de l'école de la Colombe
Julie Trahan	Substitut de l'école Boijoli
Katerine Lagacé	Substitut de l'école des Merisiers
Julie Bérubé	Déleguée de l'école de l'Estran

Avant le début de la réunion nous avons eu l'occasion de faire une belle visite du Paul-Hubert.

#### **1.0 OUVERTURE ET PRÉSENCE (À 19 H 15)**

M. Martin Veillette ouvre la séance, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux délégués(es).

#### **2.0 PRÉSENTATION DE M. CARL RUEST, DIRECTEUR DES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

M. Ruest nous explique comment les calculs ont été faits au sujet du transport du midi. Il nous informe de l'importance d'informer les parents sur la date limite des demandes. Le conseil des commissaires prendra nos points en considération et prendra une décision à la réunion du 27 avril.

#### **3.0 PRÉSENTATION DE M. GASTON RIOUX, PRÉSIDENT DE LA CS DES PHARES, ET M. DANIEL ARSENEAULT, VICE-PRÉSIDENT**

Présentation mensuelle du président sur différents sujets.

#### **4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour, il faut faire l'ajout des points suivants :

- Ajouter 5.2 Plan stratégique
- Ajouter 5.3 Transport du midi

##### **CP-14-15-107R-01**

**Il est proposé par M. Sébastien Dumais et appuyé par M. Denis Roy d'adopter l'ordre du jour proposé avec les ajouts.**

#### **5.0 CONSULTATIONS**

##### **5.1 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR 2015-2016**

###### **CP-14-15-107R-02**

**Consultation sur les Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières.**

- Considérant qu'il n'y a eu aucun commentaire visant à faire des modifications au document Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières soumis en consultation.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Daoust-Villeneuve et appuyé par M. Denis Roy, et adopté à l'unanimité, que le comité de parents de la Commission scolaire des Phares n'a aucun commentaire ou modification à suggérer quant au document Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières.**

## 5.2 PLAN STRATÉGIQUE

### CP-14-15-107R-03

#### **Consultation sur le Plan stratégique Horizon 2020.**

- Considérant la consultation effectuée par la Commission scolaire des Phares en regard du projet de Plan Stratégique Horizon 2020 auprès du comité de parents de la Commission scolaire des Phares.
- Considérant que le comité EHDAA dénote qu'un ajout soit à effectuer à l'Axe d'intervention 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage afin d'y ajouter l'élément suivant : -Recourir, de façon constante, aux pratiques probantes recensées pour l'intervention auprès des EHDAA
- Considérant l'importance de la clarté des informations auxquels l'ensemble des intervenants doit adhérer.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabel Coulombe et appuyé par M. Éric Brillant et adopté à l'unanimité qu'il soit recommandé à la Commission scolaire des Phares d'ajouter la phrase Recourir, de façon constante, aux pratiques probantes recensées pour l'intervention auprès des EHDAA dans l'Axe d'intervention 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du projet du Plan stratégique Horizon 2020.**

## 5.3 TRANSPORT DU MIDI

**On déplore que les retours de consultation et les procès-verbaux rentrent en retard.**

### CP-14-15-107R-04

#### **Consultation pour le choix de l'Option pour le transport du midi.**

- Considérant les présentations faites par le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares quant aux options disponibles et que le tout a été présenté aux parents dans les documents explicatifs;
- Considérant les sondages effectués récemment auprès des parents;
- Considérant que les représentants des conseils d'établissement ont formulé les commentaires reçus des parents et les résultats de sondage;
- Considérant que l'Option 1 représente la majorité par le choix des parents et par école.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Bérubé et appuyé par M. Sébastien Dumais que l'Option 1, à l'effet que *Tous les usagers se partagent les coûts totaux et il n'y a aucune réduction selon le nombre d'enfants par famille bénéficiant du service*, soit recommandée au conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares.**

**Sur demande de vote à main levée, et abstention de vote des écoles d'ordre strictement secondaire, la résolution est adoptée à majorité de 8 contre 5.**

## 6.0 TRÉSORERIE

### 6.1 ACCEPTATION DES DÉPENSES

Encaisse en mars :	7 400,86 \$
Dépenses :	547,92 \$
Solde :	6 852,94 \$

**CP-14-15-107R-05**

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et appuyé par M. Mathieu Deslauriers d'accepter les dépenses de 547,92 \$.

Fonds commun :  
Encaisse en mars : 4 689,85 \$  
Dépenses : 203,71 \$  
Solde de fin : 4 486,14 \$

**CP-14-15-107R-06**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valéry Marquis et secondé par M<sup>me</sup> Julie Roy d'accepter les dépenses du fonds commun de 203,71 \$

**6.2 DOCUMENT EXPLICATIF - FONDS COMMUN**

M. Sébastien Dumais nous explique le document et nous demande de le transmettre à notre école, à notre direction et à M<sup>me</sup> Madeleine Dugas.

**7.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MARS 2015**

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et appuyé par M<sup>me</sup> Valérie Marquis d'adopter le procès-verbal du 10 mars 2015 avec les modifications.

**7.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

M. Veillette nous informe des démarches entreprises pour obtenir de l'aide pour le secrétariat.

**8.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2015**

Reporté à la prochaine réunion

**9.0 INFORMATION :**

**9.1 CORRESPONDANCE**

Une demande de M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel, commissaire pour l'école de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque, pour faire suivre la correspondance du comité de parents à la secrétaire d'école, M<sup>me</sup> Josée Coté, vu qu'il n'y a pas de délégué de cette école au comité de parents.

M. Martin Veillette informe qu'il fera suivre la demande aux différentes personnes concernées.

**9.2 COMMISSAIRE-PARENT**

**CP-14-15-107R-07**

Une proposition de M<sup>me</sup> Marie-Soleil Boucher d'écrire une pétition, une lettre d'information aux parents afin d'obtenir une résolution des conseils d'établissement pour le maintien de l'administration du conseil des commissaires. Le tout étant appuyé par M<sup>me</sup> Suzie Ouellet et à adopté à l'unanimité. **Projet de résolution contre l'abolition des élections scolaires et des conseils des commissaires**

- Attendu que tout changement de structure entraîne un investissement de temps et monétaire qui n'est pas consacré à l'éducation des élèves;

- Attendu que, selon nous, la mission éducative de notre école se trouve donc fragilisée;
- Attendu que l'éducation est un enjeu social important et essentiel à la croissance et au développement de la société québécoise;
- Attendu que l'éducation fait l'objet d'une grande disparité régionale et qu'elle fait l'objet de besoins qui sont connus et reconnus localement afin de favoriser le Ministère de ces besoins;
- Attendu que le milieu scolaire du Québec bénéficie d'une grande expertise via ses commissions scolaires, ses dirigeants et employés;
- Attendu que le milieu scolaire bénéficie aussi d'une grande expertise via les conseils de commissaires qui administrent les établissements;
- Attendu que les exemples concrets du travail des commissaires de la Commission scolaire des Phares sont tangibles, à l'écoute de la communauté et des parents qui sont clients du système scolaire, et qu'ils sont à la recherche de solutions applicables au milieu dans le contexte des compressions budgétaires drastiques;
- Attendu que le contribuable, payeur de taxes auprès d'un palier de gouvernement qu'est une commission scolaire, a le droit d'avoir le choix des élus qui composeront ce palier de gouvernement, en l'occurrence les commissaires;
- Attendu que le gouvernement du Québec n'a jamais favorisé une participation aux élections scolaires en optant pour une date d'élection combinée à une autre élection connue (municipale notamment);
- Attendu que les dernières élections scolaires de novembre 2014 ont été biaisées par les déclarations du ministre de l'Éducation de l'époque M. Yves Bolduc et par les membres de la Coalition Avenir Québec, encourageant la population en quelque sorte à ne pas voter, allant à l'encontre des principes de la démocratie;
- Attendu que les sommes d'argent consacrées aux élections scolaires sont très faibles, faisant en sorte que la publicité entourant cette élection a été minimale voire inexistante;

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et appuyé par \_\_\_\_\_ de demander au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de reconnaître les besoins du maintien du système d'élection scolaire visant à élire les commissaires scolaires composant le conseil des commissaires de chaque commission scolaire, de prendre en compte les réels efforts de saine gestion administrative, et de considérer l'ensemble de l'expertise dont dispose chaque commission scolaire via notamment les commissaires scolaires.

Adopté à l'unanimité.

### **9.3 AGENT À L'INFORMATION**

Fait suivre le tout.

### **9.4 COMITÉ TRANSPORT**

Pour le comité du transport, ils ont privilégié l'option 6. Toutefois, on déplore que certaines écoles n'aient pas été informées et que l'on constate qu'il y a encore un faible taux de participation des parents. Cependant dans certaines écoles le tout s'est bien déroulé malgré tout.

### **9.5 COMITÉ EHDAA**

À la réunion du 17 mars dernier, il a été question des besoins des parents de connaître les services scolaires et les services externes pour les enfants EHDAA.

M<sup>me</sup> Lise Beaulieu a participé à un Forum à Québec le 21 mars.

M<sup>me</sup> Beaulieu précise que selon une information reçue d'un parent de la Commission scolaire des Monts-et-Marées, il n'y aurait pas de membre EHDAA sur leur comité de parents ni de commissaire parent.

#### **9.6 FCPQ**

M. Sébastien Dumais nous fait un résumé des deux ateliers lors de la dernière réunion à la FCPQ, soit *La relation Comité de Parents et EHDAA et Éducation sur la sexualité*.

Il nous fait un rappel pour le congrès de la FCPQ de la fin mai.

#### **9.7 OPP ET CE DE DIVERSES ÉCOLES**

Il y a eu une problématique dans une école du Bic. On réfère la personne en question à son conseil d'établissement.

#### **10.0 DIVERS**

Aucun invité pour la prochaine réunion.

#### **11.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Longue mais avec de beaux échanges.

#### **12.0 DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Le mardi 12 mai 2015, à l'école du Mistral de Mont-Joli

#### **13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

##### **CP-14-15-107-08**

**Il est proposé par M. Sébastien Dumais et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Daoust-Villeneuve de lever la rencontre à 22 h 18.**

---

Martin Veillette  
Président  
Comité de parents 2014-2015

---

Nancy Ouellet  
Secrétaire  
Comité de parents 2014-2015